

<https://www.lemoniteur.fr/article/l-allemande-renonce-a-la-generalisation-du-compteur-intelligent-27503537>

L'ALLEMAGNE RENONCE A LA GENERALISATION DU COMPTEUR INTELLIGENT

Elodie Vallerey - LE MONITEUR.FR - Publié le 13/02/15 à 16h49

Mots clés : Electricité - Gouvernement

Le 9 février, le ministère allemand de l'Economie a annoncé que les compteurs intelligents ne seraient rendus obligatoires que pour les foyers fortement consommateurs d'électricité. Une position à contre-courant des directives de l'Union européenne en la matière.



© DR - Le nouveau compteur communicant d'Erdf baptisé "Linky"

L'Allemagne n'a jamais vraiment été séduite par le compteur intelligent ou « smart meter ». Elle assume aujourd'hui sa position, quitte à s'attirer les foudres de l'Union européenne.

Le 9 février, le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie a confirmé dans son paquet législatif sur les « smart grids » (réseaux intelligents) que seuls les foyers consommant plus de 6 000 kilowattheures (kWh) par an seraient contraints d'installer un compteur intelligent.

La moyenne annuelle de consommation électrique des foyers allemands ayant été évaluée à 3 500 kWh, on comprend donc que l'obligation d'équipement ne va concerner qu'une minorité de ménages outre-Rhin. Le ministère explique s'être basé sur une analyse coût-avantage de cette technologie, censée renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments en maîtrisant notamment la consommation électrique, de gaz et d'eau.

Dans les faits, il a repris les conclusions d'une étude du cabinet d'audit EY (ex-Ernst & Young), mandaté par le gouvernement fin 2013, qui stipule que l'adoption massive de nouveaux compteurs n'est pas dans l'intérêt du consommateur allemand.

Ce renoncement au déploiement généralisé des compteurs intelligents devra être assumé par Berlin auprès de l'Union européenne, qui a imposé aux Etats membres, par une directive de 2009, d'équiper au moins 80% des foyers en compteurs intelligents d'ici à 2020.

En France, on continue de croire aux avantages d'une généralisation. Un objectif de 90% des foyers équipés en compteurs communicants « Linky » a été fixé pour 2021, soit 35 millions d'unités installées

